

# Contact Sheet



## Europe

 **Austria**  
Tel: + 43 4212 6400  
Sparex Austria  
Muraunberger Str  
Hurzendorf 9300

 **Belgium / Lux**  
Tel: + 32 58235140  
Sparex Belgium Bvba  
Toevluchtweg 9  
B- 8620 Nieuwpoort

 **Denmark**  
Tel: + 45 647 22287  
Sparex Denmark  
Sparex Limited ApS  
Messevej 1  
9600 Aars

 **France**  
Tel: +33 2987 89234  
Sparex S.A.R.L.  
Zae De Ty Douar  
Commana 29450

 **Germany**  
Tel: + 49 4282 93100  
Sparex Germany  
Hansestrasse 03  
Sittensen 27419

 **Ireland**  
Tel: +353 51 855592  
Sparex (Tractor Accessories) Ltd  
Grannagh  
Waterford  
Ireland

 **Italy**  
Tel: + 43 4212 6400  
Sparex Austria  
Muraunberger Str  
Hurzendorf 9300

 **Netherlands**  
Tel: + 31 235 841 020  
Sparex Holland BV  
Luzernstraat 19N  
2153 GM Nieuw-Vennep

 **Poland**  
Tel: +48 61 816 19 37  
61-168 ul. Rataje 164, Poznań

 **Portugal**  
Tel: +351 261 311107  
Sparex Portugal, Importação  
e Comércio de Peças,Lda.  
Lugar da Espera 2565-716 Runa.

 **Spain**  
Tel: + 349 451 33524  
Sparex Agrirepuestos,S.L. C/Jose Maria  
Iparraguirre  
No.15 B  
01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)

 **UK**  
Tel: +44 1392 441338  
Sparex Limited  
Exeter Airport Devon  
Exeter EX5 2LJ

## North America

 **Canada**  
Tel: + 905 786 277  
Sparex Canada Highway  
No. 2 On Newcastle L1b 119

 **USA**  
Tel: + 1 330 562 8150  
Sparex US  
PO Box 510  
Aurora, OH 44202

## Africa

 **South Africa**  
Cape - Tel: +27 00 21 887 3575  
KZN - Tel: + 27 31 573 1240  
Cape branch  
35 George Blake St,  
Plankenburg  
Stellenbosch 7600  
KZN branch  
59 Marseilles crescent  
Briardene  
Durban 4001

## Australasia

 **Australia**  
Tel: + 61 298 205 777  
Sparex Australia Pty Ltd  
81-83 Strzelecki Avenue,  
Sunshine West, VIC 3020

 **New Zealand**  
Tel: + 64 9634 4121  
4 Princes Street Onehunga,  
Auckland 1345

## Sparex Export Markets

 **Export**  
Tel: +44 1392 441314  
Sparex Limited  
Exeter Airport  
Devon Exeter EX5 2LJ

# **BONDLOC**<sup>TM</sup>

## **FORMULAS THAT WORK**

### **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

#### **B515**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit B515

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

Bondloc UK Ltd  
Unit 2 Bewdley Business Park  
Long Bank  
Bewdley  
Worcestershire  
DY12 2TZ  
+44 (0)1299 269269  
+44 (0)1299 269210  
sales@bondloc.co.uk

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1299 269269

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

###### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**B515**

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Contient</b>	Aliphatic urethane acrylate, Poly(ethylene glycol) dimethacrylate, acrylic acid, 1-Acetyl-2-phenylhydrazine

**2.3. Autres dangers****RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

<b>Aliphatic urethane acrylate</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 68987-79-1	
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Skin Sens. 1 - H317	
<b>DIMETHACRYLATE DE POLYETHYLENEGLYCOL</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 25852-47-5	
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H335	
Aquatic Chronic 3 - H412	

## B515

<b>Acide acryliqueAcrylsäure</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 79-10-7		Numéro CE: 201-177-9
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 3 - H226		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		
Aquatic Acute 1 - H400		
<b>hydroperoxyde de <math>\alpha,\alpha</math>-diméthylbenzyle hydroperoxyde de cumène</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 80-15-9		Numéro CE: 201-254-7
<b>Classification</b>		
Org. Perox. E - H242		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		
STOT RE 2 - H373		
Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>1-Acétyl-2-phénylhydrazine</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 114-83-0		
<b>Classification</b>		
Acute Tox. 3 - H301		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT SE 3 - H335		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Information générale

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

###### Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## B515

<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin immédiatement.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Information générale** Le produit contient une substance sensibilisante. Traiter en fonction des symptômes.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévoir une ventilation suffisante.

**Pour les secouristes** Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Prévoir une ventilation suffisante. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## B515

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Stocker dans un endroit sec. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **Acide acrylique/Acrylsäure**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 6 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 30 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **Equipements de protection**



#### **Contrôles techniques appropriés**

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

**Protection des yeux/du visage** Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter un tablier.

**Mesures d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Stocker dans une zone de rétention délimitée pour prévenir les déversements dans les égouts et/ou les cours d'eau.

**B515****RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide.
Couleur	Mauve.
Odeur	Caractéristique.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	> 93.3°C
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	Impossibilité technique.
Propriétés comburantes	Non applicable.

**9.2. Autres informations**

Autres informations	Aucun.
---------------------	--------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

**10.2. Stabilité chimique**

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun connu.
--------------------------------------	--------------

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter	Lumière. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
---------------------	--

**10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles	Acides forts. Eviter le contact avec les oxydants puissants. Bases.
------------------------	---

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux	En cas d'incendie Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
-------------------------------------	--

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**B515****Toxicité aiguë - orale**

ETA orale (mg/kg) 7 142,86

**Toxicité aiguë - cutanée**

ETA cutanée (mg/kg) 36 666,67

**Toxicité aiguë - inhalation**

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 185,39

<b>Toxicocinétique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inhalation</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact cutané</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Organes cibles</b>	Système respiratoire, poumons

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Écotoxicité Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

**12.1. Toxicité**

Ecotoxicity

**12.2. Persistance et dégradabilité****Persistance et dégradabilité** Le produit contient des substances qui ne devraient pas être biodégradables.**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Bioaccumulative potential** Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité** Pas de données disponibles.**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas de données disponibles.**12.6. Autres effets néfastes****Autres effets néfastes** Pas de données disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Information générale** Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).



## B515

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### Inventaires

#### **UE (EINECS/ELINCS)**

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

#### **États-Unis (TSCA) 12 (b)**

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Date de révision** 30/06/2016

**Numéro de FDS** 4839

## B515

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables.
	H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
	H301 Toxique en cas d'ingestion.
	H302 Nocif en cas d'ingestion.
	H312 Nocif par contact cutané.
	H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
	H315 Provoque une irritation cutanée.
	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
	H318 Provoque des lésions oculaires graves.
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
	H331 Toxique par inhalation.
	H332 Nocif par inhalation.
	H335 Peut irriter les voies respiratoires.
	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

**PRÉCAUTIONS :** Ce produit et les matériaux auxiliaires normalement combinés avec lui sont capables de produire des effets nocifs sur la santé, allant des irritations mineures de la peau aux effets systémiques graves. Aucun de ces matériaux doivent être utilisés, stockés ou transportés jusqu'à ce que les précautions de manipulation et recommandations énoncés dans les feuilles de données des sécurité (FTSS) pour cela et tous les autres produits utilisés sont compris par toutes les personnes qui vont travailler avec le produit. **GARANTIE :** Tous les produits acheté ou fourni par Bondloc sont sous réserve des modalités et conditions énoncées dans le contrat. Bondloc garantit uniquement que son produit sera conforme à ces spécifications ainsi désignées dans les présentes ou dans d'autres publications. Toutes les autres informations fournies par Bondloc est à envisager mais précises sont fournies à la condition expresse, le client doit faire sa propre évaluation pour déterminer l'aptitude du produit à un usage particulier. Bondloc fait aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris celles concernant les autres renseignements, les données dont elle s'inspire ou les résultats qui en découlent ; que tout produit doit être commercialisable ou adapté à un usage particulier ; ou que l'utilisation d'une telle information ou produit ne violera pas les brevets.